

RELEVÉ de DECISIONS (et Réflexions) CNAS du 19 janvier 2024 – VISIO

Présents :

Pour la CNAS : Jean-Luc VIALA (PACA), Audrey BLOCHET (AQUIT), Cécile LECLERC SPITZ (GD EST), Damien ARICKX (HDF), Marie Philippe BEUZEBOC (BRET), Emmanuel GUERIN (BRET), Christophe MORANDEAU (PDL), Nathalie NICOLAS (GD EST), Ludovic LEONARD (NORM), André WICQUART (HDF), Nicolas MARZIN (PDL), Séverine TROSSEAU (CVL), Mathieu CHASSEREAU (OCCIT), Sylvain PASQUIER (IDF)

Absents : Wilfrid PICQUE (AURA), Jérôme NEVOUX (NORM), Thomas FAURE (AURA), Didier DIAS (Bureau)

Pour les SN : Béatrice DEL FRARI, , Didier CATTART, Geoffrey BRASSART, Patricia PETIT et Alycia VENTURA BASTOS.

Pour le bureau :

Thèmes	DÉCISIONS / RÉFLEXIONS / INFORMATIONS
1/ Calendrier 2023 2024: état des lieux, décisions ?	<p>De nouvelles échéances Exceptionnelle pour les candidatures relatives aux implantations manquantes :</p> <p>Limites de candidatures : inscrites au calendrier sur le site national ATHLETISME PLEIN AIR B/M et CJ : 20 mars 2024 BADMINTON : 20 mars 2024 SKI ALPIN : 20 février 2024 TT CJ : 20 mars 2024</p> <p>SPCO CJ : 20 février 2024 BB : CG, JG, (Elite et promo) : FOOT: CG, JG, CJF, CJG Elite HB: CG, JG, CJG Elite FS: CJG Elite</p> <p>Rugby. XIII</p> <p>SPCO M: 20 mars 2024 BB: MF, MG VB: MG</p>
2/ Bilan Stage JO nationaux 23 24	<p>Formations initiales effectives : 212 stagiaires Effectifs complémentaires, en attente de formation sur site de championnat</p> <p>DISTANCIEL : . NATATION (11 et 18 novembre) : 39 Stagiaires – 38 validés Collège : 12 F et 9 G : 21 Lycée : 11 F et 7 G : 18</p> <p>CREPS de BOURGES : 1/ SPCO (29 novembre au 2 décembre 2023): 47 stagiaires . BB : 9 stagiaires Collège : 3 G Lycée : 1 F et 5 G</p> <p>. FOOT : 5 stagiaires Collège : 1 G Lycée : 1 F et 3 G</p>

ÉDUQUER... TOUT UN SPORT !

	<ul style="list-style-type: none"> . FUTSAL : 3 stagiaires Collège : 3 G . HANDBALL : 10 stagiaires <ul style="list-style-type: none"> . Collège : 1 F et 2 G . Lycée : 3 F et 4 G . RUGBY : 12 stagiaires <ul style="list-style-type: none"> . Collège : 10 G . Lycée : 2 F . VOLLEYBALL : 8 stagiaires <ul style="list-style-type: none"> . Lycée : 4 F et 4 G <p>2/ ATHLETISME (6 au 8 décembre 2023) : 13 stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> . Collège : 6 F et 3 G . Lycée : 4 F <p>3/ BADMINTON (6 au 8 décembre 2023) : 25 stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> . Collège : 8 F et 3 G . Lycée : 11 F et 3 G <p>4/ GYMNASTIQUE ARTISTIQUE (Prévu du 7 au 9 février 2024) : 88 Stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> . Collège : 56 F et 18 G . Lycée : 13 F et 1G <p>Sur CHAMPIONNATS à venir:</p> <p>1/ ESCALADE : formation en territoire sur diaporama commun et validation sur le championnat national</p> <p>2/ TENNIS de TABLE : module de trois heures à la veille du championnat</p> <p>3/ ESCRIME : non déterminé, formation précédant le championnat national</p>
<p>3/ Étude et validation des réformes RS pour la nouvelle olympiade: athlé, Spco, Gym, ...</p>	<p>1/ SPCO : Proposition effectuée par le groupe de Travail CNAS / CTN SPCO : relative aux pratiques unifiées et catégories uniques. Propositions à valider par la CNAS pour chaque SPCO :</p> <p>VB : Regroupement cadets et juniors : CJG validé</p> <p>HB : CJF : championnat unifié (championnat regroupé, avec un classement différencié : E/P)</p> <p>Décision relative à l'échéance d'inscription des équipes SPCO au national : Date limite : 30/11</p> <p>2/ RS Athlé salle BM : création de triathlons, Validé</p> <p>3/ Particularités : Procédures de demandes de QE en natation et Athlé Numérisée. Démarche simplifiée en toute transparence. Validée</p>

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

	<p>Modifs après 96h : Maintien à 96h Pénalité hors règlement de modification dans les 96h: coût de l'engagement / élève A effet de septembre 2024</p> <p>Quotas cross relatif aux cross qualificatifs annulés : quotas à N-1 validé</p> <p>Évolution des quotas cross : Le territoire peut-il transformer un quota équipe en quota individuel ? (sur les qualifications exceptionnelles) ... laisser la possibilité aux territoires de gérer la répartition des quotas Demande justifiée/circonstanciée avant d'être validé ou invalidé par le national. Proposition à faire en CTN Athlé.</p> <p>Sujet évoqué sur les quotas à attribuer aux B1 (à voir en CTN)</p> <p>Gymnastique : simplification du championnat : de 4 agrès à 3 agrès Suppression de la finale / agrès</p>
<p>4/ Présentation de l'audit relatif aux infrastructures et capacités d'organisation des nationaux par territoire (questionnaire form) ainsi que de la synthèse des guides de l'organisateur (partie infrastructures)</p>	<p>1/ Doc de synthèse des guides de l'organisateur relatif aux infrastructures par Sport</p> <p>2/ Présentation et validation du questionnaire form relatif à l'audit</p> <p>Modif. article 20 RG : « attribution des nationaux à comité après validation du territoire »</p>
<p>5/ Info stratégie nouvelle olympiade: renouvellement CTNs et CNAS</p>	<p>1/ Renouvellement des mandats pour les membres de CTN : . Diffusion du tableau de composition des membres de CTN dès le mois de juin. . Retour des territoires : membres sortants et nouveaux membres. (Rappel de l'article 40 des statuts : proposition de modification de l'article : « Les CTN doivent être composées de personnes en activité professionnelle dans l'Enseignement catholique au début de l'Olympiade. » « Les CTN doivent être composées de personnes qui sont ou qui ont été en activité professionnelle dans l'Enseignement catholique, Sous condition de validation du comité, du territoire et des SN »</p> <p>2/ Renouvellement des mandats pour les membres de la CNAS : Rappel de l'article 38 des statuts : « ... Les membres de droit sont les délégués territoriaux, représentants de chaque territoire, nommés par leur Conseil d'administration territorial, conformément à l'article 18 des statuts des territoires. Ils sont nommés pour quatre ans. Ces délégués territoriaux peuvent être membres élus, membres de droit ou membres invités du Conseil d'administration territorial. Les CNP doivent être composées de personnes en activité professionnelle dans l'Enseignement catholique au début de l'olympiade.</p>

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

	<p><i>Les membres désignés sont choisis en fonction de leur compétence. Sur proposition du président de la commission nationale permanente après consultation de ses membres, ils sont nommés par le Bureau national, après avoir reçu l'aval du président du territoire ou du comité dont ils relèvent »</i></p> <p>La nomination des délégués territoriaux au titre de la CNAS seront validés par les conseils d'administration du réseau en début d'année scolaire 2024 2025 et entreront en fonction en janvier 2025. L'élection du nouveau ou de la nouvelle présidente, s'effectuera durant la CNAS de janvier 2025</p>
<p>6/ Fisec 2024 Du 15 au 21/7/24 Roumanie - Bucarest</p>	<p>1/ Sports programmés: Swimming Volleyball Football Basketball Futsal Table Tennis Athletics</p> <p>2/ Freins au regard de 2 éléments :</p> <p>. Jeux olympiques 2024, impactant l'organisation de championnats nationaux, donc les qualifications pour les jeux internationaux. Quels sports ? Au regard du calendrier à ce jour et des sports programmés à la Fisec 24, nous pouvons qualifier les équipes suivantes : NATATION, BB F, FUTSAL G, VB F, VB G Point de vigilance : les sports effectifs à la Fisec 2024 sont également dépendant des candidatures des autres pays (précisions attendues à partir du 25 janvier 2024) Autre remarque : les dates Fisec sont les mêmes que les dates du national FFA</p> <p>. Dates tardives des jeux, impactant la disponibilité des coaches. L'ensemble des coaches (environ 30) ont été contacté en début janvier et à ce jour, . 1 réponse positive : coach Athlé . 2 réponses négatives : coaches TT et VB G</p> <p>Pour info : Stratégie de pré rassemblement envisagé : un départ en Roumanie trois jours avant les jeux pour organiser le pré rassemblement sur place.</p>
<p>7/ Divers ...</p>	
<p>8/ CNAS juin 2024</p>	<p>5 avril : CNAS exceptionnelle calendrier (retour d'audit)</p>

Directeur Sportif National
Didier CATTART

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05
Tél. : 07 88 96 89 19- d-cattaert@ugsel.org



ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05
Tél. : 07 88 96 89 19- d-cattaert@ugsel.org